FICHE TRANSMISSION

Michel Chorin Production laitière Bio

GAEC DE LA TRÉBISIÈRE MAGNY-LE-DÉSERT | PAYS DU BOCAGE ORNAIS

LE GAEC JUSQU'EN 2016

- 2 UTH installées : Michel CHORIN et Stéphane MESNIL
- SAU de 89 ha (63 ha prairies)
- Référence laitière : 398 000 L
- Mode de commercialisation : SAS Biolait
- 63 VL + 29 UGB génisses
- Sols limono-sableux et limono-argileux
- Conversion bio: mai 2012

OBJECTIFS DU GAEC

- Avoir du revenu et du temps libre
- Chaque partie est libre

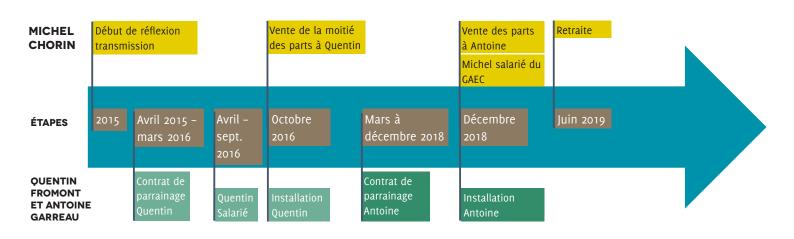
ATOUTS	CONTRAINTES
 2 types de sols -> Permet d'avoir toujours de l'herbe 40 ha groupés autour de l'exploitation Sols portants au printemps CUMA avec une offre large et complète 	• Surface limitée autour du bâtiment pour le pâturage tournant

TYPE TRANSMISSION :

- ► Transmission hors cadre familial
- ► Remplacement d'un associé du GAEC par l'arrivée de 2 associés

Création d'un atelier de transformation Transmission des parts en 2016 et 2018

CHRONOLOGIE TRANSMISSION MICHEL CHORIN





OBJECTIFS DE TRANSMISSION

Beaucoup de discussions avec le CER. Stéphane voulait un nouvel associé sinon un salarié.

Objectifs de transmission:

- Trouver un associé pour le remplacer
- Que la ferme n'aille pas à l'agrandissement
- Obligatoirement en bio

DÉROULEMENT DE LA TRANSMISSION

2015 I Michel commence à réfléchir à la transmission pour un départ en retraite en 2017. Michel prend les devants et contacte Quentin FROMONT, qui a fait son stage de découverte à la ferme pour lui proposer de venir le remplacer.

Quentin a alors 23 ans, un BTS agricole et souhaite s'installer dans le secteur.

Avril 2015 à mars 2016 | Quentin en contrat de parrainage d'un an. Puis 6 mois salarié : augmentation de la production laitière.

Michel apprend qu'il doit travailler jusqu'en septembre 2019 pour demander la retraite.

1er octobre 2016 | Installation de Quentin. Il rachète la moitié des parts de Stéphane et Michel (42 000 € de capital social).

Arrivée d'Antoine GARREAU, connaissance de Quentin (commercial), pour travailler sur le projet de yaourterie.

Mars à décembre 2018 | Contrat de parrainage d'Antoine GARREAU.

ner décembre 2018 | Vente des parts de Michel à Antoine pour qu'Antoine soit associé au lancement de la yaourterie et ne payer qu'une fois les frais de modifications du GAEC.

Michel devient salarié de la ferme pendant 6 mois pour obtenir le nombre de trimestres nécessaires.

Avril 2019 | Démarrage de la yaourterie, réseau « Invitation à la ferme ».

30 juin 2019 l Arrêt d'activité de Michel qui fait valoir ses droits à la retraite.

BILAN TRÈS POSITIF POUR MICHEL

« Le tuilage avec Quentin a duré plus de 3 ans.
Quentin se dit satisfait d'avoir eu 3 ans de
collaboration. Cette durée, plus longue que le temps de
parrainage officiel d'un an m'a permis de transmettre
mon savoir-faire et mon expérience à Quentin.
L'arrivée des jeunes et leur projet de yaourterie a
donné un second souffle à ma fin de carrière. »

OUTILS À TRANSMETTRE

Foncier : n'est pas concerné par la transmission (appartient à Stéphane)

Outil:

- GAEC propriétaire du matériel corps de ferme et de cheptel
- Réévaluation du cheptel, bâtiment (CER) : fourchette basse pour faciliter la transmission.
- Cheptel chiffré avec le CER.
- Matériel et installations : évalués avec le marchand du matériel.
- Installations remboursées : opportunité de nouveaux projets.

L'évaluation des parts sociales avec le CER, a été faite à 3 (Michel, Stéphane et Quentin)

Quentin a racheté 30 parts à chacun des 2 associés

Antoine a racheté les parts de Michel : 42 000 € à Michel

PROJET DU CÉDANT

Avant de quitter l'exploitation, Michel avait hâte d'être à la retraite.

Discussion avec Quentin concernant les relations entre Michel et ses anciens associés : « Tu viens quand tu veux. Si tu ne veux pas, tu ne forces pas » Michel passe à la ferme une fois par semaine.

Michel veut bien donner un coup de main sur la ferme mais ne souhaite pas remplacer par l'un des associés aux corvées chez les voisins.

Départ en retraite fêté par ses collègues.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Chiffrage transmission avec le CER. « C'était rapide. »

En résumé

- D Le parcours à la transmission a duré presque 5 ans entre le début de la réflexion et le départ effectif.
- Départ d'un associé, installation de 2 associés (Antoine et Quentin, installations aidées).
- L'installation dans un GAEC existant est très accessible financièrement.
- Stage de parrainage : déterminant.
- Tuilage avec le cédant : 3 ans.
- Installation nécessitant peu de capitaux avec un bon retour sur investissement.



